

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE



Séance du : 10 octobre 2017
Compte rendu affiché le : 18 octobre 2017
Date de la convocation : 2 octobre 2017

Nombre de délégués : 18	Nombre de délégués concernés : 18
En exercice : 18	En exercice : 18
Présents : 17	Présents : 17
Votants : 16	Votants : 16

Présents:

CCFE : Valérie Da Fonte, Patrick Demmelbauer, Sébastien Dehayes, Armelle Desjoyaux, Georges Rochette, Jean Marc Chanavat, Georges Vincent

CC MDL: Pascal Murigneux, Philippe Morales, Serge Forissier, Marcel Berne, Patrick Villard

SEM : Jean Yves Charbonnier, André Charbonnier, Pascal Gonon

Ste Catherine :

St André la Côte : Roger Reynard

Excusés :

Assistaient à la réunion : Yves Piot, Michel Rizoud (suppléant CCMDL)

Secrétaire de séance : Pascal Gonon

N° 709 Objet : Décision modificative n° 4 Amortissement (budget investissement et fonctionnement) du SIMA :

Monsieur le Président explique qu'à la demande du Trésor public une correction doit être apportée sur la durée d'amortissement du véhicule Renault Clio qui doit être amortie sur 5 ans au lieu de 6 (selon délibération n°26 du 20/09/2005) ceci entraîne une augmentation des annuités :

Amortissement sur 6 ans : annuité : 2 608.33 €

Amortissement sur 5 ans : annuité : 3 130 €

soit +521.67 € d'annuité

Monsieur le président propose de prendre une délibération pour transférer des crédits d'un chapitre à un autre :

Décision modificative au Budget du SIMA

Budget / Chapitre / Imputation	Montant
Dépenses Investissement : Chapitre 21 / Imputation 2182 « Matériel de transport »	+521.67 €
Recettes Investissement / Chapitre 040 / Imputation 28182 « Matériel de transport »	+521.67 €
SOLDE	0
Dépenses de fonctionnement Chapitre 11 Imputation 6811 « Matériel de bureau et informatique »	+ 521.67 €
Dépenses de fonctionnement / Chapitre 022 Dépenses imprévues	-521.67 €
SOLDE	0

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical acceptent la décision modificative présentée ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 10 octobre 2017

Le Président

J Y Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20171010-709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2017